

**DEPARTEMENT DU NORD**

-----

**ARRONDISSEMENT DE DOUAI**

-----

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
GUESNAIN**

**Séance du 16 septembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le seize septembre , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 10 septembre 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

**Nombre de membres**

- en exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 24

**Présents :**

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald – TAIRA Marylène -  
FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon –  
Adjoints

Messieurs et Mesdames - SENEZ Jean Pierre - PLANCKE Dorothee - LAMBERT  
Gaston - - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET Bertrand - MARTIN  
Nuccia - EZAHOUID Mohamed - - DELCAMBRE Chantal - MORAWIEC Laurent  
– DEVRED Sylvain – DUCATILLION Béatrice.

**Absents ayant donné procuration**

Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed à CASPERS Mauricette

Monsieur KAPOUN Jean-Jacques à Monsieur DOISY Bernard

Monsieur DEFAUQUET Gérald à LUCAS Maryline

Madame WILLERVAL Aurore à Madame TAIRA Marylène

**Excusée :**

Madame BLANCHARD Perrine

**Absents :**

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur DOISY Bernard

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

*Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.*

*Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :*

*➤ NOMME – Bernard DOISY - secrétaire de séance.*

*Certifié conforme,  
Fait et délibéré en séance du 16 septembre 2024 ci-dessus mentionné,*

*Le Maire,*

*Maryline LUCAS*

*Le Secrétaire de séance,*

*Bernard DOISY*



A large, handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bernard DOISY', is written to the right of the official stamp. The signature is fluid and cursive.